



METALLURGIE

Communiqué de presse

Paris, le 18 mars 2015

La CFE-CGC Métallurgie, premier syndicat signataire de la charte de la parentalité dans le cadre de sa démarche RSE

La CFE-CGC Métallurgie sera la première organisation syndicale à signer en tant qu'employeur pour ses propres salariés, la charte de la parentalité en entreprise. Cette signature interviendra jeudi 19 mars à 12 heures, auditorium de l'AG2R, 26 rue de Montholon- 75009 Paris et est en cohérence avec les revendications qu'elle porte dans les négociations sur l'égalité professionnelle. Cette charte prend en compte la parentalité des salariés dans l'entreprise, dans une démarche du respect de l'égalité hommes-femmes. Elle encourage également un environnement de travail où les salariés peuvent mieux concilier leurs vies professionnelles et familiales.

Cette signature symbolise également le souhait de la fédération à inciter ses délégués à déployer cette charte lors de leurs négociations dans les entreprises.

Contact presse

Eric Labouré
Secrétaire national RSE
06 37 17 72 31

Merci d'informer de votre présence au plus tôt à : elisabeth.gai@metallurgie-cfecgc.com